

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 14 juin 2016**

Objet : Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion du Syndicat Mixte DORSAL (sur les exercices 2009 à 2015)

L'an deux mille seize, le quatorze juin à dix heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le 3 juin, se réunit en session ordinaire, salle du Bureau, à l'Hôtel de Région site de Limoges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 15

Présents : 12+2 procurations

Votants : 12 Pour

+ 2 Contre (H. Rome/A. Queyrel P.)

Sont présents :

Mr Gérard VANDENBROUCKE	Vice-Président de la Région ALPC
Mr Mathieu HAZOUARD	Conseiller Régional
Mr Christophe PATIER (par procuration donnée à Mr Bernardie)	Conseiller Régional
Mr Jean-Marie BOST	Conseiller départemental Haute-Vienne
Mr Yves RAYMONDAUD	Vice-Président Conseil Départemental Hte-Vienne
Mme Valérie SIMONET (par procuration donnée à Mme Faivre)	Présidente du Conseil Départemental Creuse
Mme Héliène FAIVRE	Vice-Présidente du Conseil Départemental Creuse
Mme Héliène ROME	Vice-Présidente du Conseil Départemental Corrèze
Mme Annie QUEYREL-PEYRAMAURE	Conseillère Départementale Corrèze
Mr Christian HANUS	Adjoint au Maire à la Ville de Limoges
Mr Vincent GERARD (suppléant de Mme Glandus)	Conseiller municipal
Mr Jean-Pierre BERNARDIE	Conseiller Agglo Bassin Brive
Mr Nady BOUALI (suppléant de Mr Corrèia)	Vice-Président Agglo Grand Guéret
Mr Alain LAGARDE	Conseiller communautaire Tulle

Sont excusés :

Mme Françoise BEZIAT (suppléante de Mr Christophe PATIER)	Conseillère régionale ALPC
Mr Nicolas SIMONNET (suppléant de Mme Valérie SIMONET)	Vice-Président du Conseil Départemental Creuse
Mr Christian PRADAYROL (et sa suppléante)	Vice-Président Agglo Bassin Brive

Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :

Depuis mars 2015, le Syndicat Mixte DORSAL fait l'objet d'une enquête réalisée conjointement par la Cour des comptes et la Chambre régionale des comptes qui s'inscrit dans le cadre d'un examen de la gestion des réseaux d'initiative publique de communications électroniques (RIP)

Cette enquête avait trois objectifs :

- **Apprécier la capacité de la sphère publique** à piloter des projets dont la dimension technique et financière est fortement évolutive
- **Apprécier la pertinence des choix technologiques** en fonction des usages qui se développeront sur ces réseaux
- **Mesurer l'étendue des risques financiers** portés par les entités publiques pour déterminer la viabilité et la rentabilité de ces réseaux

En parallèle, la Chambre régionale des comptes a procédé à un examen de la gestion du syndicat sur les exercices 2009 à 2015.

A titre d'information, DORSAL a déjà fait l'objet d'un examen sur les exercices 2004 à 2009. Aucune observation majeure n'avait été émise.

Après trois questionnaires auxquels DORSAL a répondu, la Chambre a transmis le 3 février 2016, son rapport provisoire qui a fait l'objet de plusieurs éléments de réponse complémentaires de la part du Syndicat.

Le 30 mai 2016, Jean-Marie BOST et Alain LAGARDE ont tous deux reçu le rapport d'observations définitives de la Chambre.

N'ayant aucune réponse complémentaire à formuler, ils ont adressé un courrier co-signé au Président de la Chambre pour l'en informer.

Ce rapport doit donner lieu à un débat du comité syndical.

Seules deux recommandations principales sont notifiées :

- **Améliorer la sincérité du budget du syndicat mixte en comptabilisant rigoureusement les restes à réaliser**
DORSAL s'y est engagé et a déjà mis en place les restes à réaliser en fin d'exercice 2015
- **Veiller, dans un contexte administratif et technique très fluctuant, au respect des règles de la commande publique.**

A noter que cette observation fait référence à des remarques de la Chambre détaillées en pages 18 à 21.

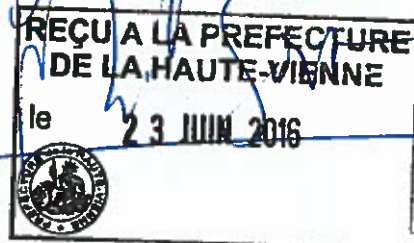
La Chambre a noté que les marchés examinés ne présentaient pas de difficulté majeure tant au niveau de la passation que de leur exécution. Elle conseille cependant à DORSAL de veiller à une rédaction plus complète des documents de passation ou des bons de commande pour une meilleure sécurité juridique des contrats.

La Chambre a aussi noté que suite aux observations qui avaient été émises lors du premier contrôle (rapport de 2010), une amélioration des procédures avait été constatée et conformément aux engagements pris par DORSAL, tous les marchés en cours sont conclus sur des périodes minimales de deux ans avec reconduction le cas échéant.

Le rapport de la Chambre Régionale des Comptes a été adressé à l'ensemble des élus, il a été présenté en séance et a fait l'objet d'un débat.

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical, prennent acte, à la majorité absolue des suffrages exprimés, des observations émises par la Chambre Régionale des Comptes.

Jean-Marie BOST
Président de DORSAL



***Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par affichage le :***